

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Nathalie Schneuwly*

Date de dépôt : 24 mars 2011

Interpellation urgente écrite **Pourquoi tant de gaspillage de papier°?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Tous les députés ont reçu à la fin de l'année un budget 2011 à étudier. Divers amendements ont été votés pendant la séance du budget. Ces amendements figurent au mémorial.

Lors de la séance du 24 mars 2011, les cent députés ont eu la surprise de recevoir deux nouveaux volumes du budget 2011, de 472 pages et 210 pages. Probablement qu'un nombre conséquent de fonctionnaires aura également reçu ce « cadeau »...

Lorsqu'on sait que ces documents ne seront lus que par les commissaires à la commission des finances, il y a de quoi rester songeurs.

En conséquence à l'heure du développement durable, il convient de réfléchir sur de telles pratiques.

Ma question est donc la suivante:

Est-il possible de renoncer à une telle publication en envoyant le document PDF aux députés et tenir à disposition de ceux qui le désirent les volumes précités°?

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour la réponse qu'il apportera à la présente interpellation.